

Réf : JPL/CA-G/MD



**COMPTE-RENDU
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 09 JUILLET 2015**

Présents : Mesdames Nadine COULON, Béatrice MARINE, Christiane DAUNIS, Annie TISSOT, Kathleen TOCHEPORT, Sylviane VEYRAT-CHARVILLON, Alexandra BEAUQUIS et Aline BRIERE.

Messieurs Jean-Pierre LACOMBE, Eric CHASSAGNE, Michel BAUQUIS, André VUACHET, Philippe DE PACHTERE, Nicolas ROUMESTAN, Jean-Marc GATELET, Mickaël BEAUQUIS et Juan-Carlos RUBIO.

Absents excusés : Madame Ghyslaine LESUEUR et Monsieur Claude BONAMIGO (pouvoir donné à Monsieur Jean-Pierre LACOMBE).

Madame Christiane DAUNIS a été nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

❖ **Approbation du compte-rendu de la séance du 11 juin 2015.** Ce compte rendu est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

1. RESSOURCES HUMAINES : convention avec la ville de Rumilly pour mise à disposition de personnel communal.

Monsieur le Maire expose :

A compter du 1^{er} juillet 2015, suite au désengagement de l'Etat en la matière, la Communauté de Communes du Canton de Rumilly assure pour le compte de ses communes adhérentes l'instruction des autorisations d'urbanisme. La Communauté de Communes a confié l'exercice de cette mission à la Commune de Rumilly qui dispose en interne d'un service d'instruction des autorisations d'urbanisme. Pour assurer cette mission complémentaire, il est nécessaire pour la Commune de Rumilly de recruter un nouvel instructeur à temps plein mais qui ne sera disponible qu'à compter de septembre 2015.

Il est proposé que la commune de Marcellaz-Albanais mette à disposition son agent disposant de la compétence pour instruire les autorisations d'urbanisme dans l'attente de l'arrivée de cet instructeur, et le cas échéant au cours des mois suivants. Les modalités de mise à disposition sont spécifiées dans une convention dont l'échéance est fixée dans un 1^{er} temps jusqu'au 31 décembre 2015 et adoptée à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

2. URBANISME/VOIRIE :

- Aménagement d'un centre éco-bourg : Monsieur Michel Bauquis, Adjoint au Maire, rappelle que l'enquête publique conjointe pour l'aménagement d'un centre Eco-Bourg avec création de logements s'est déroulée du 20 avril au 23 mai 2015. Un avis favorable a été émis par le commissaire-enquêteur qui penche

en faveur de la Déclaration d'Utilité Publique, sur la base d'un périmètre excluant la parcelle AD 93, qui restera en zone de verdure non construite. Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, décident de tenir compte de l'avis du commissaire-enquêteur et en ce sens de modifier le périmètre de la DUP.

- déclarations en cours :

	DOSSIER	DEMANDEURS	PROJET	LIEU	ETAT
PERMIS	PC 074 161 15 X 0005	GRUFFAZ Maurice	réhabilitation corps de ferme (2 logements)	Joudrain	en cours d'instruction
	PC 074 161 15 X 0006	BAUQUIS David VERGES Laura	maison individuelle	Chaunu	accordé le 25/06/2015
	PA 074 161 15 X 0001	R.T.P.	remblai agricole	Montmasson	refusé le 02/07/2015
	PD 074 161 15 X 0002	BELLEVILLE Jean-Max	démolition totale d'1 abri de jardin (régularisation)	Oilly	accordé le 15/06/2015
DP	DP 74 161 15 X 0019	BELOT Yohan	remplacement des fenêtres et volets	Joudrain	en cours d'instruction
CU	CU 74 161 15 X 0023	Me Annie COURAULT	CUa pour vente (DEJEAN/VENTOLINI)	Le Faubourg	réponse le 16/06/2015
	CU 74 161 15 X 0024	Me Alexis BONAVENTURE	CUa pour donation (SOULAGES/MARY)	Le Faubourg	réponse le 22/06/2015
	CU 74 161 15 X 0025	DFR (projet 1)	CU opérationnel	La Radia (9 lots)	en cours d'instruction
	CU 74 161 15 X 0026	DFR (projet 2)	CU opérationnel	La Radia (9 lots)	en cours d'instruction

4. PÉRISCOLAIRE : convention d'objectifs et de financement avec la CAF.

Madame Béatrice MARINE, Adjointe au Maire, informe qu'il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur l'autorisation de signature d'une convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) concernant la prestation de service Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et l'aide spécifique relative aux rythmes éducatifs, pour une durée de 3 ans. Cette convention est approuvée à l'unanimité.

5. DIVERS :

Comme chaque année, il est nécessaire d'élaborer la liste des jurés d'assises pour la session de l'année 2016. Un tirage au sort a désigné 3 candidats titulaires et 3 candidats suppléants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est close à 21 h 15.

A Marcellaz-Albanais, le 27 août 2015.

Le Maire,

Jean-Pierre LACOMBE

